

Image not found or type unknown



Mariage étranger non validé en france

Par **hiboncecile**, le **25/08/2009** à **14:27**

Bonjour,
Française, je me suis mariée au Canada avec un français il y 11 ans. Ce mariage n'a pas été déclaré au consulat français donc inconnu en France. Nous sommes de retour en France et sommes maintenant séparés. Comment faut-il officialiser cette séparation ? En cas de divorce, comment procéder ? Merci